

EXTRAIT DU REGISTRE DE DÉLIBÉRATIONS

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE COSLÉDAÀ-LUBE-BOAST DU 1^{er} AVRIL 2025

Le premier avril deux mille vingt-cinq, à vingt heures trente le Conseil Municipal de la Commune de Coslédaà-Lube-Boast, régulièrement convoqué, s'est réuni en Mairie, sur la convocation de Monsieur Pascal BOURGUINAT, Maire, affichée et publiée sur le site internet le 18 mars 2025 et transmise par voie électronique le 18 mars 2025, et sous la présidence de ce dernier.

Présents : Raphaël LAUBUCHOUA, Pascale LACOSTE, Julie DUBOURDIEU, François MILET, Joël OFFICIALDEGUY, Nicolas POUTOU

Excusé(s) : Valérie DA SILVA, Patrick JOUANNET

Pouvoirs : de Valérie DA SILVA à Joël OFFICIALDEGUY, de Patrick JOUANNET à Pascal BOURGUINAT

Secrétaire de Séance : Raphaël LAUBUCHOUA

Délibération 2025-08 : Vote du Compte Financier Unique 2024 – Budget annexe « Locaux Commerciaux »

Pour l'approbation du compte financier unique (CFU), le conseil municipal est placé sous la présidence de Pascale LACOSTE.

Le Maire rappelle à l'assemblée que la Commune a souhaité s'inscrire dans la procédure d'expérimentation du CFU qui a vocation à remplacer les comptes administratif et de gestion.

Il explique que le CFU est un document issu d'une procédure dématérialisée qui permet une co-construction du document et la mise en place de contrôles automatisés.

Le Maire présente les résultats tels qu'ils ressortent du CFU et quitte la salle.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire et après en avoir largement délibéré,

VOTE le compte financier unique de l'exercice 2024 et arrête ainsi les comptes :

Investissement :

Dépenses :	Prévu :	74 047.03
	Réalisé :	49 351.36
	Reste à réaliser :	0.00
Recettes :	Prévu :	74 047.03
	Réalisé :	6 622.32
	Reste à réaliser :	0.00

Fonctionnement :

Dépenses :	Prévu :	43 384.71
	Réalisé :	9 666.32
	Reste à réaliser :	0.00
Recettes :	Prévu :	43 384.71
	Réalisé :	43 474.35
	Reste à réaliser :	0.00

Résultat de clôture de l'exercice :

Investissement :	-42 729.04
Fonctionnement :	33 807.55
Résultat global :	-8 921.49

Membres en exercice : 9

Membres présents : 6

Votants : 7

Pour : 6

Contre : 1

Abstention : 0

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Coslédaa-Lube-Boast, le 3 avril 2025,

Le Maire,

Pascal BOURGUINAT

